

LA GAZETTE

Le journal du village de St Jean de Serres

Le Mot de la Maire

Enfin la vie reprend son cours normal après deux années compliquées à cause du Covid. L'organisation d'activités, réunions, spectacles et festivités sont de nouveau possibles et nous remercions toutes les associations de la commune qui se mobilisent pour notre plus grand plaisir !

Le bar des Platanes a rouvert ses portes et devrait proposer de la restauration avant la fin du mois de juin.

Une partie importante de cette Gazette est consacrée au budget de la commune. Le projet de budget 2022 a été validé par le nouveau conseiller financier que nous avons sollicité.

L'année 2022 est une année particulière du fait du retour de la compétence scolaire aux communes et de la fin du RPI Saint Jean de Serres / Cardet. Manquant de recul pour évaluer précisément les coûts de la scolarisation, nous avons fait le choix de prévoir « largement » les dépenses de fonctionnement pour 2022 afin de ne pas avoir de mauvaises surprises.

En investissement, nous avons privilégié des projets **raisonnables**, déjà prévus en 2021, (travaux chemin du Moulin à Vent), **indispensables** (aménagement d'une classe maternelle, réfection de chemins) ou **liés à des opportunités de financement** (subvention pour l'achat d'un camion à plateau, sécurisation de la route des Côtes).

En 2023 nous serons en mesure d'établir une prospective financière avec l'aide du conseiller financier et ainsi de prévoir les investissements envisageables d'ici la fin du mandat : nouvelle école ? Création de logements sociaux ?...

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter « un bel été » et vous donne rendez-vous fin juin pour les feux de la Saint Jean et la Fête votive.

Andrée Roux



Réunion publique : Carte communale

Une réunion Publique est prévue le **samedi 18 juin à 10h30** en présence de Jacqueline VINCENT, l'architecte chargée de la carte communale.

Elle y présentera le contexte législatif, les contraintes à prendre en compte ainsi que l'avancement du document d'urbanisme en cours d'élaboration.



Ecole

La fin du RPI ayant été actée à l'automne 2021, tous les élèves de la petite section jusqu'au CM2 seront donc scolarisés à Saint Jean de Serres à la rentrée 2022. Grâce à notre détermination, à la mobilisation des parents d'élèves et au soutien de l'Inspectrice de la circonscription et de tous les élus (Présidente du Département, Sénateur, Députée et Président d'Alès Agglomération) qui ont entendu nos arguments, nous avons obtenu le maintien de 3 classes.

L'équipe enseignante restera donc inchangée et c'est Marjolaine Anxionnaz qui prendra en charge la classe maternelle. Elle sera accompagnée par Chantal Ibert, ATSEM, actuellement mise à disposition à Cardet.

Les travaux d'aménagement pour rénover la salle de classe dédiée à la maternelle, créer une salle de repos et des toilettes adaptées aux plus petits sont déjà en cours et se poursuivront pendant l'été .

La garderie est organisée depuis le retour des vacances de Pâques dans les locaux de la Bibliothèque, en coordination avec les bénévoles qui la gèrent, ce qui permet la réalisation d'activités autour de la lecture sur le temps de garderie.

Au delà de l'année scolaire 2022/2023, l'organisation de l'école n'est pas encore fixée. Nous envisageons la création d'un nouveau RPI avec la commune de Canaules qui partage la même vision que nous des modalités d'accueil souhaitables pour le bien être des enfants.



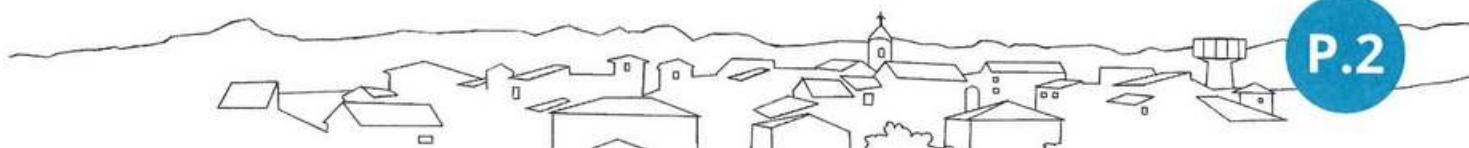
Vous pouvez dès à présent télécharger le dossier d'inscription à la cantine et / ou à la garderie sur notre site internet www.saintjeandeserres.fr

Budget 2021

Vous trouverez en page centrale le Compte Administratif 2021 et le Budget prévisionnel 2022

L'exercice 2021 a été marqué par la réalisation des investissements suivants :

- Enfouissement des réseaux secs chemin du Moulin à Fent,
- Changement des menuiseries de l'école,
- Elaboration de la carte de la commune (en cours de réalisation)
- Création d'une cantine
- Réaménagement de l'accueil de la mairie
- Réfection du chemin reliant le Mas d'Eugène au Mas Flavard
- Entretien des chemins sur les secteurs du Mas de Puech, Mas d'Eugène, Mas Figuière, chemin des Jardins , chemin des Carrierettes et route de Savignargues,
- Achat de la licence IV pour mise à disposition du bar restaurant



Budget 2022

Des dépenses de fonctionnement en hausse qui s'expliquent par :

- Le transfert de la compétence éducation depuis le 1er janvier (charges liées à l'entretien, le chauffage, les fournitures et la maintenance de l'école),
- La hausse des prix du combustible et des carburants,
- Le choix de renouveler le matériel d'informatique, de la téléphonie et de l'impression avec la maintenance obligatoirement associée,
- L'augmentation des charges liées à une utilisation beaucoup plus importante du Foyer communal.
- L'augmentation importante des charges de personnel dues à la reprise des personnels liés à l'école (ATSEM, cantine, garderie, ménage) et aux augmentations de salaires imposées par le nouveau régime indemnitaire.

Des recettes de Fonctionnement en hausse également :

- Excédents des années antérieures 162 000 €
- Recettes cantine, garderie,
- Impôts locaux (sans augmentation des taux d'imposition, comme depuis 2015)
- Location du Foyer (ce qui était impossible dans toute la période COVID)

Malgré l'augmentation des dépenses de fonctionnement, nous prévoyons un virement à la section d'investissement de 126 000 € (première source de financement des investissements)

Dépenses d'investissement prévues

- Fin de la carte communale
- Achat d'un terrain pour la réalisation d'un parking,
- Aménagement d'une classe maternelle et achat de mobilier adapté,
- Travaux de sécurisation du carrefour avec amélioration du réseau pluvial et création d'un cheminement piétonnier pour l'accès au foyer (déjà programmés en 2021 et en cours de réalisation)
- Réfection de la rue de la Magagne et de la place du Moulin à Huile
- Entretien des chemins
- Sécurisation de la route des Côtes,
- Achat d'un véhicule (camion plateau),
- Pose d'une clim dans les bureaux de la mairie.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

COMMUNE Saint Jean De Serres

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	INTITULES	PREVU	REALISE
011	Charges à caractère général	105 342,00 €	95 056,12 €
012	Charges de Personnel et frais assimilés	144 082,00 €	141 730,56 €
014	Atténuation de produits	70 100,00 €	56 057,00 €
022	Dépenses Imprévues	10 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	129 722,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	37 102,00 €	35 692,20 €
66	Charges financières	19 000,00 €	15 586,36 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		517 348,00 €	344 122,24 €

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	INTITULES	PREVU	REALISE
002	Résultat d'exploitation reporté	100 000,00 €	0,00 €
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	27 495,00 €	26 091,33 €
73	Impôts et taxes	281 823,00 €	280 677,91 €
74	Dotations et participations	96 530,00 €	99 149,50 €
75	Autres produits (revenus des immeubles)	1 000,00 €	866,17 €
77	Produits exceptionnels	500,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		517 348,00 €	406 784,91 €

Résultat de clôture conforme au C de G (Recettes - Dépenses)
406 784,91 - 344 122,24 =

62 662,67 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAPITRES	INTITULES	PREVU	REALISE
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 328,47 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000,00 €	29 296,88 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	30 000,00 €	4 614,00 €
204	Subventions d'équipement versées	45 000,00 €	37 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	308 922,29 €	61 318,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		511 250,76 €	132 228,88 €

Recettes d'investissement

CHAPITRES	INTITULES	PREVU	REALISE
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	138 104,19 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	129 722,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et reserves	102 522,57 €	108 605,68 €
13	Subventions d'investissement	140 902,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		511 250,76 €	108 605,68 €

Résultat de clôture conforme au C de G (Recettes - Dépenses)
108 605,68 - 132 228,88 =

-23 623,20 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Dépenses de Fonctionnement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS (BP) 2022
011	Charges à caractère général	152 950,00 €
012	Charges de Personnel et frais assimilés	223 975,00 €
014	Atténuation de produits	6 050,00 €
022	Dépenses imprévues	7 533,00 €
023	Virement à la section d'investissement	126 796,67 €
042	Opérations d'ordre - Amortissements	2 467,00 €
65	Autres charges de gestion courante	49 202,00 €
66	Charges financières	16 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		585 473,67 €
Recettes de Fonctionnement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS (BP) 2022
002	Résultat d'exploitation reporté	162 662,67 €
013	Atténuations de charges - Prime inflation	700,00 €
70	Produit des services et du domaine	34 480,00 €
73	Impôts et taxes	286 898,00 €
74	Dotations et participations	98 733,00 €
75	Autres produits (revenus des immeubles)	2 000,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		585 473,67 €

Dépenses d'Investissement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS (BP) 2022
10	immobilisations corporelles (Remboursement Agglo Eau)	84 328,47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	31 000,00 €
20	immobilisations incorporelles	23 000,00 €
21	immobilisations corporelles dont RAR 106 000 €	284 002,19 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		422 330,66 €
Recettes d'Investissement		
CHAPITRES	INTITULES	PROPOSITIONS (BP) 2022
		2022
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	114 480,99 €
021	Virement de la section de fonctionnement	126 796,67 €
040	Opérations d'ordre - Amortissements	2 467,00 €
10	Dotations, fonds divers (taxe Amén, FCTVA...)	20 058,00 €
13	Subventions d'investissement dont RAR	158 528,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		422 330,66 €

Recettes d'investissement prévues

- Excédents d'investissements des années antérieures : 114 480 €
- Virement de la section de fonctionnement : 126 796 €
- FCTVA : 10 058 € (sur les travaux réalisés en 2021)
- Subventions notifiées : Département : 43 000 €
Alès agglomération (divers fonds de concours) : 41 528 €
Etat (DETR) : 59 000 €
Amendes de police : 15 000 €

A noter

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette était de 722 220 € ce qui représente 1 362€ par habitant. Pour 2022, le remboursement en capital est de 31000 € et diminue d'autant chaque année l'encours de la dette.

Pas de nouvel emprunt à prévoir en 2022

Visite Christophe Rivenq

Jeudi 5 mai, Christophe Rivenq le Président d'Alès Agglomération est venu rencontrer l'équipe municipale et s'est montré à l'écoute de nos besoins.

Nous lui avons rappelé notre demande de création d'un arrêt de bus au coeur du village à des horaires adaptés aux besoins quotidiens des habitants.

Dans le cadre du développement des mobilités douces nous avons également exprimé notre souhait d'être reliés à la voie verte qui passe à Lézan. Enfin, nous l'avons sollicité pour proposer des activités sportives en direction des enfants et des adolescents du village.

Nous tenons à remercier Monsieur Rivenq dont les services concernés par nos requêtes ont très rapidement pris contact avec nous pour faire avancer ces dossiers.

Vigilance voisins !

A l'approche de l'été, nous vous rappelons quelques règles à respecter pour le bien être de tous.

La loi vous demande de prendre toutes les précautions pour éviter de gêner le voisinage.

- **Pour rappel il est interdit d'utiliser pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils à moteur en dehors des horaires suivants:**
 - de 8h30 à 19h30, les jours ouvrés;
 - de 9h à 12h et de 15h à 19h, les samedis;
 - de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.



Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?

Vous rencontrez des difficultés pour effectuer des démarches administratives en ligne ?

Plusieurs solutions :

- Maison France service d'Anduze : sur rendez vous au 04 66 24 12 77 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- Espace public numérique d'Alès Agglomération : permanence à Alès, Mairie Prim' et prochainement à Bagard et Boucoiran,
Renseignements : 04.66.56.11.00 ou 06.13.09.31.66, epn.mobile@alesagglo.fr,
- Sites gratuits d'accompagnement et d'auto formation : demarches.gouv.fr, servicepublic.fr, lesbonsclics.fr « pour apprendre à utiliser le numérique ».

Gestion des déchets

La nouvelle politique de la gestion des déchets commence à se déployer sur l'Agglo. Des documents d'information seront diffusés dans les mois qui viennent et une réunion publique sera organisée à la rentrée pour présenter les nouvelles modalités.

Dès maintenant, la gestion des encombrants est gérée par la commune. Vous devez contacter la mairie pour demander leur l'enlèvement et les employés communaux prendront contact avec vous.

Incivilités

Alexandre Bouezda notre ASVP dûment assermenté est maintenant en capacité de dresser des procès verbaux pour toutes les infractions constatées.

Les amendes vont de 17 à 135€ en fonction du délit constaté.



Vigilance sécheresse !



La préfète du Gard a décidé de placer en niveau alerte plusieurs territoires dont notre commune jusqu'au 31 octobre 2022.

Sont désormais interdits :

- Le remplissage complet des piscines privées
- Les arrosages ou irrigation de 10h à 18H (de 8h à 20h pour les pelouses).
- Le lavage des voitures.



Connectés !

Un nouveau site internet



Le site internet de la commune **saintjeandeserres.fr** s'est refait une beauté. De nombreux services sont désormais accessibles en ligne.

Les actualités et l'agenda de notre village sont mis à jour régulièrement.

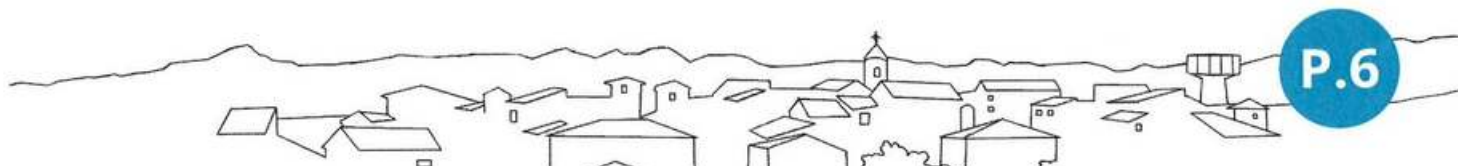
Vous avez une association ou une entreprise et vous souhaitez apparaître sur notre site, ou faire paraître une information dans l'agenda ou l'actualité n'hésitez pas à nous contacter !

mairie-st-jean-de-serres@orange.fr

Restez connecté à la commune avec Illiwap

Recevoir les alertes, les informations et les événements de la commune en temps réel avec l'application **illiwap** que vous pouvez télécharger.

A promotional graphic for the Illiwap app. It features a green starburst with the word "Nouveau !". The main heading is "Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune". Below this, there is a quote: "Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?". The graphic is divided into three main sections: 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP, 02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE, and 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE. Section 01 shows icons for Google Play, AppStore, and App Gallery. Section 02 shows a smartphone screen with a search bar and a QR code. Section 03 shows a smartphone screen with a "SUIVRE" button. There are also icons for "RECEVEZ LES NOTIFICATIONS", "GRATUITE", "SANS INSCRIPTION", and "SANS PUBLICITÉ". The graphic includes the logo for "illiwap" and the logo for "Mairie de Saint-Jean-de-Serres".



Les petites Mythologies - Théâtre le Cratère

En collaboration avec le Théâtre Le Cratère pour la deuxième, nous avons accueilli au foyer année un spectacle de Philippe Delaigue.

Le metteur en scène a pour projet depuis quelques années de revisiter les grands mythes, récits ou légendes qui constituent la base de notre culture commune.

1 comédien, 2 comédiennes, pour revisiter trois contes délicieusement déjantés que près de 80 spectateurs ont pu apprécier.

Nous sommes impatients d'accueillir à nouveau un spectacle du Cratère !



Concert baroque

Initialement prévu sur la place de l'église, Le Collègium musical de Nîmes a finalement, en raison du vent, donné son concert au Foyer samedi 7 mai à 17h30.

Le programme composé de morceaux de Vivaldi, Bach et d'une chanson à boire, interprétés par le chœur et l'orchestre dirigés par Jean-Marc Hébert a rencontré un grand succès auprès d'un public nombreux.

Pour clôturer la soirée en beauté, le Domaine de la Vaillère et la SCA des vignerons de St Jean de Serres ont offert aux spectateurs une dégustation de leurs vins dont la qualité a été très appréciée par l'ensemble des spectateurs !



Bibliothèque

Grace à la constance de Christelle Chenu, soutenue par Sylvie Pibarot et Laetitia Sanner que nous remercions, elle est ouverte tous les samedis de 10h à 12h. Elle sera fermée au mois d'août mais vous pouvez vous renseigner en mairie, sur le site ou sur l'application illiwap pour connaître les horaires éventuels d'ouverture le mercredi. Pour l'instant nous confirmons les dates suivantes : mercredis 29 juin et 6 juillet de 16h à 17h.

Résidence d'artistes au Foyer

L'ASC, Association Sportive et Culturelle de St Jean de Serres, a organisé une résidence artistique du 2 au 6 mai dernier. Cette résidence a permis au groupe Akèstéko de travailler sa direction artistique et de préparer sa tournée estivale.

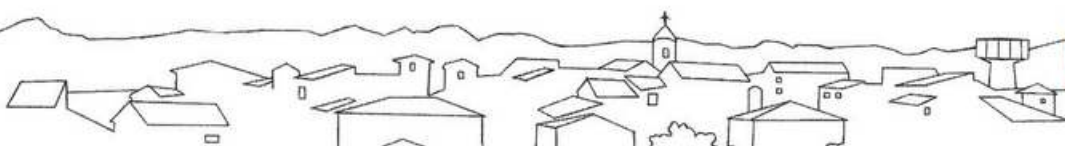
La semaine s'est conclue par un concert de restitution organisé par l'ASC le vendredi soir. Annoncée dans la presse et les radios locales, de nombreuses personnes d'âges et d'horizons divers, du village comme de l'extérieur, sont venues pour écouter, en première partie, la chanteuse rock solo Lampyre, puis danser au son du « swing destourbâ » d'Akèstéko et de son rock décalé, festif et "made in Cévennes" !



crédit photo : Stf Cromaline cromaline.fr



crédit photo : Stf Cromaline cromaline.fr



C'est arrivé près de chez vous

Bal masqué

Le Bal masqué organisé par le Comité des fêtes, a clôturé l'hiver avec dans la joie et la fête ! Les participants ont rivalisé d'imagination pour gagner le concours du plus beau costume !



Inauguration du toit photovoltaïque

La coopérative Energie Citoyenne des Lucioles a offert une journée festive pour l'inauguration officielle du toit photovoltaïque du foyer le samedi 14 mai ainsi que des ateliers sur le thème du changement climatique, dont la "fresque du climat".

Vide grenier

Le 28 mai l'atelier des abeilles a organisé son vide grenier de printemps devant le foyer.

La bonne humeur dans ce cadre champêtre était au rendez-vous.

La prochaine édition aura lieu dans le foyer à l'automne.



Agenda

17 juin - Feux de la Saint Jean

Place des platanes

Organisé par l'ASC

St Jeannaises, St Jeannais, les traditionnels feux sont de retour vendredi 17 juin à 19h !

Parce qu'un village vibre aux battements de cœurs de ses habitants, l'Association Sportive et Culturelle vous offre saucisses et merguez grillées autour du feu de la St Jean.

Participation libre. Prévoir 1€ pour la consigne du verre

21 juin - Chorale de l'école / Fête de la musique

Parvis du Foyer

A partir de 18h 30 les enfants de l'école du village vous proposent un récital des chansons travaillées tout au long de l'année dans le cadre de la chorale de l'école

Du 24 au 26 juin - Fête votive

Parvis du Foyer

Organisé par le comité des fêtes

Ils sont de retour !

Les prochains JO auront bien lieu en France, mais ça ne sera pas Paris 2024 mais St Jean 2022 !

Après plus de 2 ans d'absence la fête votive est de retour dans notre village et le comité est toujours aussi bouillant .

Pas mal de nouveautés pour ce retour seront au programme.

Réservez votre week-end vous ne serez pas être déçu !

